

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2024

COMMUNE DE SEVREMONT

Numéro interne de l'acte : D04.03.2024

Objet : D04.03.2024 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2024

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 26
Présents : 18
Pouvoir : 7
Nombre de suffrages : 25

<u>Date de convocation</u> 20/03/2024
--

<u>Date d'affichage</u> 20/03/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars, à vingt heures et quinze minutes, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MARTINEAU Bernard.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. SCHMUTZ Alain

Procuration(s) :

M. BERNARD Ludovic donne pouvoir à Mme LUMINEAU Catherine, M. LANOUE Nicolas donne pouvoir à M. PASQUEREAU Johann, Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, M. ROY Jean-Louis donne pouvoir à M. MARTINEAU Bernard, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, Mme YVAI NURDIN Adeline donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine

Etai(ent) excusé(s) :

M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, Mme GUICHETEAU Magalie, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, M. ROY Jean-Louis, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. GUILLOTEAU Bernard

Objet : D04.03.2024 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2024

Bernard MARTINEAU rappelle que lors de la séance du 29 février 2024, le Conseil Municipal a voté de la manière suivante les taux d'imposition pour l'année 2024 :

(D19.02.2024 - FINANCES_VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2024)

	Sèvremont
Taxe sur le foncier bâti	30,66 %
Taxe sur le foncier non bâti	38,50 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	16,80 %

Il indique que depuis cette séance, la commune a été destinataire des montants attendus;

Les produits attendus pour 2024 (sans augmentation des taux) sont les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 1 640 617 €,

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 174 136 €,
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 52 399 €,
- Allocations compensatrices : 244 602 €,
- Coefficient correcteur : 190 256 €,
- **Total : 2 302 010 € (2 212 233 € en 2023).**

Au vu de ces éléments, Bernard MARTINEAU propose de confirmer les taux suivants pour 2024 :

	Sèvremont
Taxe sur le foncier bâti	30.66 %
Taxe sur le foncier non bâti	38,50 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	16,80 %

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés approuve cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Bernard GUILLOTEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Président, Bernard MARTINEAU

